



Madame la rectrice

L'UNSA prend note de l'annonce faite par monsieur le ministre de l'Éducation nationale de ne pas fusionner les académies, mais est bien consciente que cela n'empêchera pas les réorganisations de service. Nous resterons donc très vigilants sur le devenir des personnels.

L'UNSA dénonce la suppression de 17 postes administratifs dans l'académie pour la prochaine rentrée et vous demande quel sera l'impact au niveau des services déconcentrés et quelle répartition sera faite entre les différents BOP.

L'UNSA vous demande également des précisions sur le dossier RIFSEEP resté en « standby » dans l'attente du cadrage ministériel et l'organisation d'un nouveau GT consacré à la revalorisation réglementaire de l'IFSE, suite à la réunion de ce jour à la DGRH du ministère.

Au niveau académique, nous déplorons les conditions dans lesquelles ce CTS se réunit : modifications de dates, contradictions dans les horaires annoncés, manque de temps préparatoire, modifications de l'ordre du jour entre mail et convocation. Nous vous demandons à l'avenir de prendre en considération le fait que les membres du CTS n'exercent pas tous au rectorat.

En ce qui concerne la situation de la division du personnel de la DSDEN 51, elle devient problématique. En effet 4 absences en partie prévues ne sont remplacées que partiellement (0.5 contractuelle pour le mouvement et depuis ce vendredi 1 contractuelle pour 1 mois).

Les agents de la Division du Personnel pallient au mieux pour assurer la paye des enseignants du 1^{er} degré dans les temps impartis. Le service du mouvement reste prioritaire et est aussi très fragilisé. Cette situation n'est plus tenable. En conséquence, les travaux tels que le Contrôle Interne Comptable par exemple ne seront plus effectués dans les mois à venir si la situation ne s'améliore pas.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Les représentants UNSA Éducation